

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt décembre à 18 h 30, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Morillon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame BROUARD, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents : Mmes BOURGADE, BRON, BROUARD, FLOTTES, PONTENS, PELISSIER, DUVOID, HARRIS, PICHEVIN et FILLON, Mrs GOUVERNEUR et GUIPOUY.

Excusé: Mr BENESSE donne pouvoir à Mme BROUARD.

Absents: Mr MONDOU et Mme GUERIN

Secrétaire de séance : Mme PELISSIER

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION **D'AIDES SOCIALES**

La commission s'est réunie les 15 et 21 novembre ainsi que le 15 décembre.

Suite à l'étude des différents dossier déposés il a été attribué :

- Un paiement de factures impayées pour la cantine et l'ALSH d'un montant de 171.62 €
- 3 bons pour du carburant d'une valeur totale de 180 €
- 3 bons alimentaires d'une valeur totale de 250 €
- 3. ATTRIBUTIONS D'AIDES

Confidentiel

4. SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE DES GRAVES

Il est proposé d'accorder une subvention au secours populaire des graves au titre de l'année 2016 pour un montant de 400 €

Le conseil d'administration approuve cette subvention à l'unanimité.

5. BILAN DES DERNIERES MANIFESTATIONS 2016

Les Bougies d'hiver :

Le 10 décembre a été organisé « Les Bougies d'hiver ». Un concert des « Voix Fluviales » a eu lieu dans l'église Saint-Maurille avec, à l'entracte, distribution de soupes, vin chaud et



pâtisseries. Environ 80 personnes étaient présentes et 135.50 € de dons ont été récoltés.

Il est proposé, d'attribuer à l'Association « Les Voix Fluviales », la somme de 200 € pour les remercier de leur présence à diverses manifestations communales depuis décembre 2015.

Le conseil d'administration approuve cette subvention à l'unanimité.

Madame PICHEVIN ayant pris à sa charge l'achat des ingrédients pour l'élaboration du vin chaud, elle en demande le remboursement par le CCAS. Il est donc proposé, après dépôt des justificatifs nécessaires, de verser à Madame PICHEVIN la somme de 25.37 €.

Le conseil d'administration approuve ce remboursement à l'unanimité.

Bilan financier : Dons : **135.50 €**

Dépenses : 161.62 € (éclairage des vitraux de l'église), 25.37 € (vin chaud) = 186.99 €

Noël des enfants :

Le CCAS a offert aux enfants de l'école de Saint-Morillon un spectacle, comme l'an dernier. La date du 12 décembre 2016 **l'Académie des Arts** a présenté le spectacle « Fée, mains d'argile » pour deux représentations avec la présence du Père Noël. Il a été distribué 200 livres aux différentes sections.

Bilan financier:

Dépenses : 1100 € (représentation spectacle), 1013.90 € (livres), 28.76 € (étoiles adhésives) = 2142.66 €

Noël des aînés :

Le 19 décembre, le CCAS a organisé le noël des aînés, avec, comme l'an dernier, une animation musicale accompagnée d'un goûter et de la distribution des colis. Les colis achetés auprès de notre prestataire « Les gourmandises d'Aliénor » font l'unanimité.

L'animation musicale présentée par Mme Michelle MIALHE, fut très appréciée.

Bilan financier:

965.88 € (colis), 150 € spectacle, environ 100 € (gâteaux et boissons) = 1215.88 €

La distribution des colis restant aura lieu dans les deux prochaines semaines par les membres du CCAS.

Sorties cinéma:

11 octobre : « Retour chez ma mère » 10 personnes présentes

08 novembre : « Radin » 8 personnes présentes 06 décembre : « **L'odyssée** » 9 personnes présentes



Repas des aînés :

Le repas 2017 sera organisé le Samedi 11 février 2017 au Grain de Folie sous réserve de la disponibilité de l'établissement.

Le tarif s'élève à 44 € par personne.

Un devis sera demandé pour le transport à deux prestataires habituels Gérardins et Atlantic Cars.

Sorties multigénérationnelles :

Airbus Grotte de Lascau La cité du Vin

La Corderie de Rochefort...

A définir

Le calendrier des manifestations 2017 sera arrêté lors du prochain conseil.

8. QUESTIONS DIVERSES

Un point sur le budget a été fait :

A ce jour, 9 882.88 € ont été dépensés sur 22 130 € budgétisés. Et 22 294 € de recette sont comptés sur 22 130 € budgétisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.



Mr GUIPOUY

Mme PELISSIER

Mme DUVOID

Mme FILLON